



Réunion du Comité Syndical

du 27 mars 2013

CS – 2.03 Approbation du Bulletin Officiel du 30 janvier 2013

Le vingt septième jour du mois de mars de l'année deux mil treize à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical du S.E.R.T.R.I.D. (Syndicat mixte d'Etudes et de Réalisations pour le Traitement Intercommunal des Déchets), dont le nombre en exercice, titulaires et suppléants est de trente cinq, légalement convoqués, se sont réunis au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., sous la présidence de Monsieur Leouahdi Selim GUEMAZI, président.

Etaient présents :

- Délégués titulaires :

C.A.B. : MM. Jean-Claude MATHEY, Daniel FEURTEY, Jean-François ROOST, Denis JEANGERARD, Leouahdi Selim GUEMAZI

S.I.C.T.O.M. : MM. Marcel GRAPIN, Hervé GRISEY, Gérard GUYON, Roger-Serge TOUPENCE, Mme. Alexia LAVALLEE

C.C.S.T. : MM. André HELLE, Daniel KUNTZ

- Délégués suppléants avec voix délibératives :

C.A.B. : NEANT

S.I.C.T.O.M. : NEANT

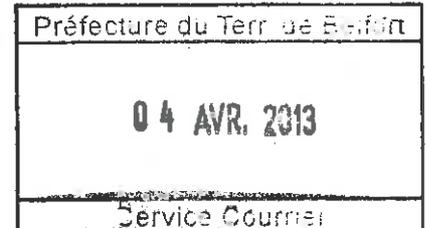
C.C.S.T. : NEANT

- Délégués suppléants sans voix délibératives :

C.A.B. : NEANT

S.I.C.T.O.M. : M. Jean-Pierre SALVADOR

C.C.S.T. : M. Jean LOCATELLI



Le quorum est atteint : 12 présents

Etaient excusés

- Délégués titulaires :

C.A.B. : MM. Pierre SANTOSILLO, Robert DEMUTH, Pascal MARTIN, Mme Françoise RAVEY

Pouvoirs : M. DEMUTH donne pouvoir à M. FEURTEY, Mme. RAVEY donne pouvoir à M. ROOST

S.I.C.T.O.M. : M. Roger GAUGLER,

Pouvoirs : NEANT

C.C.S.T. : M. Claude GIRARD

Pouvoir : NEANT

- Délégués suppléants :

C.A.B. : MM. Yves DRUET, Claude GIRARD, Pierre BOUCON, Dominique RETAILLEAU, Jean-Pierre DEMARCHE, Jean-Claude MARTIN, Louis HEILMANN, Mme. Céline RAIGNEAU

S.I.C.T.O.M. : MM. Roland GERMAIN, Thierry STEINBAUER, Alain FIORI, Didier SANSIG, Jacques REUILLARD

C.C.S.T. : MM. Xavier DOMON, Cédric PERRIN



Réunion du Comité Syndical

du 27 mars 2013

CS - 2.03

**Approbation du Bulletin Officiel
du 30 janvier 2013**

RAPPORT

Présenté par M. Leouahdi Selim GUEMAZI
Président

Approbation du Bulletin Officiel du 30 janvier 2013

Monsieur le Président invite le Comité Syndical à se prononcer sur le Bulletin Officiel du mercredi 30 janvier 2013.

A L'UNANIMITE, le Comité Syndical :

ADOPTE le Bulletin Officiel du mercredi 30 janvier 2013

**Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 27 mars 2013 ladite délibération ayant été affichée par extrait le 4 AVR. 2013 conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Dépôt en Préfecture le**

Préfecture du Terr. de Belfort
04 AVR. 2013
Service Courrier

**POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,**



Leouahdi Selim GUEMAZI